

Morning Blue, pour vous accompagner dans votre deuil

Société

Van Hoof Thibaut

Publié le 31-10-21 à 19h21 - Mis à jour le 31-10-21 à 19h22

La start-up belge a développé une plateforme qui permet de rassembler tous les documents et surtout d'avoir un accompagnement.



Un décès, c'est toujours un déchirement pour les proches. En plus de la perte d'un être cher, on est aussi vite rattrapé par tout ce qui touche à la succession, à l'organisation de l'enterrement, etc.

Une série de choses qui peuvent parfois déraiser entre les enfants, quand un parent ne prévoit rien pour sa fin de vie.

Morning Blue, une start-up belge, vient de lancer une plateforme en ligne qui permet de rassembler tous les documents du vivant de la personne, mais aussi d'avoir un accompagnement au moment du décès. *"Le but est d'accompagner tous les Belges, y compris ceux aux plus bas revenus - puisque la plateforme est gratuite - dans l'ensemble des démarches liées au décès : de la déclaration de succession, à la dispense ou au refus de succession, au certificat d'hérédité ou encore à la fermeture de ses réseaux sociaux"*, apprend-on.

C'est d'ailleurs lors d'une discussion avec un notaire que le projet a vu le jour, ce dernier étant souvent confronté à des familles désemparées et dans l'inconnue au niveau administratif. *"De la gestion des animaux de compagnie, à la clôture des comptes bancaires, en passant par la gestion des réseaux sociaux, Morning Blue règle tous les détails liés aux décès. La plateforme réalise également l'envoi automatique du certificat d'hérédité au Bureau Sécurité Juridique compétent, ce qui vous évite un déplacement, des frais et des impressions inutiles"*, présente la start-up.

"Le Covid a été un momentum important pour l'ensemble des habitants de cette planète. Nous ne sommes pas immortels. Pourtant bien souvent, nous évitons de penser à notre fin de vie et nos proches se trouvent souvent démunis face à la complexité des démarches à effectuer. C'est pour cela que nous avons créé la plateforme Morning Blue, pour leur faciliter la vie ! Par ailleurs, notre offre est complémentaire à celle d'un notaire, d'un avocat ou d'un fiscaliste", explique Nicolas Vandel, CEO de Morning Blue.

Une plateforme gratuite et accessible à tous, même aux personnes les plus précaires. *"Les notaires sont rarement contactés par des personnes avec peu ou pas de ressources, il semblait donc pertinent d'imaginer une plateforme, un "one stop shop", dans laquelle il serait non seulement possible de trouver facilement toutes les informations utiles pour compléter tous les documents après la perte d'un proche ou en prévoyance de son propre décès mais que celle-ci soit aussi accessible à tous, y compris les personnes qui ont des bas revenus, précise-t-il. Peu de gens savent aujourd'hui que lorsqu'un proche décède, imaginons, son époux, les comptes communs sont bloqués, Pour débloquer ceux-ci, il faut faire une demande de Certificat d'hérédité ou Acte d'hérédité, ce qui est possible de manière gratuite sur*

Morning Blue. Parfois s'il s'agit d'une personne un peu moins proche, comme un oncle, il est intéressant de savoir par exemple ce qu'il souhaite faire de son animal de compagnie mais aussi plus pratiquement quelle était sa banque ou son assurance afin d'effectuer les démarches. Tout cela est regroupé en ligne sur la plateforme gratuite."